



## AIME ET TU VIVRAS

*Chers frères,*

1. La teneur spirituelle d'une vie humaine est caractérisée par l'amour qui est somme toute « le critère pour la décision définitive concernant la valeur ou la non-valeur d'une vie humaine. C'est pour cela que comme tous croyants, nous devons tous reconnaître que l'amour passe en premier, ce qui ne doit jamais être mis en danger, c'est l'amour ; le plus grand danger, c'est de ne pas aimer<sup>1</sup>. Dans ce contexte on comprend bien pour quoi Pallotti nous a prévenu en ces termes : « Malheur donc à celui qui tenterait de blesser l'amour au sein de cette Union ».
2. Il s'agit ici de l'amour que Dieu rend possible par sa grâce et que saint Thomas d'Aquin avait défini comme un mouvement qui amène à concentrer l'attention sur l'autre « en l'identifiant avec soi-même »<sup>2</sup>. L'attention affective, qui est portée à l'autre, conduit à rechercher son bien gratuitement. Tout cela fait partie d'une appréciation, d'une valorisation, qui est finalement ce qu'exprime le mot "charité" : l'être aimé m'est "cher", c'est-à-dire qu'«il est estimé d'un grand prix »<sup>3</sup>.
3. L'amour décrit ci-dessus a été manifesté dans le concret à travers les moments difficiles que notre Province a traversés ces derniers temps, durant toute la période de la pandémie de la Covid-19 et d'une manière particulière durant la maladie, la souffrance, la mort et l'accompagnement à la dernière demeure de notre frère défunt Père Ignace Mugobe Banuni. Dieu seul récompensera tout un chacun qui a fait tout son possible pour que notre amour fraternel soit un grand témoignage pour le monde.
4. Je ne manquerais pas de souligner que le mois d'août c'est le moment de regagner les nouveaux postes de nominations pour ceux qui en ont reçu. C'est le moment de se préparer à retourner dans les maisons de formation respectives pour les confrères en formation initiale. Dans tous ces préparatifs, soyez tous motivés par l'affection portée à l'autre et qui conduit à rechercher son bien gratuitement. Ce même élan devra se maintenir dans nos œuvres, surtout là on vit dans la grande vulnérabilité comme, par exemple, à PCHC de Kibilizi.

<sup>1</sup> Pape François, Fratelli tutti (FT),91.

<sup>2</sup> *Summa Theologiae* II-II, q. 27, art. 2), resp.

<sup>3</sup> *Ibid.*, I-II, q. 26, art. 3, resp.



5. Après ces quelques lignes, je suis heureux de vous présenter (la 14<sup>e</sup> édition de l'« **Info-PSF** » (Août 2021), qui contient, comme les autres éditions précédentes, quelques actes du Conseil Provincial, les principales activités de la Direction Provinciale et autres nouvelles qui regardent les confrères et les communautés.

Que Dieu bénisse toutes vos entreprises apostoliques !



**P. Eugène NIYONZIMA, sac**  
**Recteur Provincial**

## I. LES ACTES DU CONSEIL PROVINCIAL DANS SA RÉUNION ORDINAIRE DU 06 MAI 2021

- **Admission des diacres** : après avoir reçu les feedbacks positifs des proclamations des bans de nos deux diacres Abel Rutaganda et Gaspard Ayabagabo, le Conseil les a admis à l'unanimité de 5 sur 5 voix à l'ordination presbytérale qui a lieu le 29 mai 2021 à Gikondo.

**Ebauche pour le Congrès qui précède le Jubilé** : après avoir échangé sur ce sujet, le Conseil Provincial a trouvé que le congrès est nécessaire et a décidé de le faire deux jours avant la célébration du Jubilé. C'est une occasion propice où, nous allons partager aux participants ce que nous faisons comme apostolat familial et ainsi que son impact dans l'Eglise et dans la Société.

## LES ACTES DU CONSEIL PROVINCIAL DANS SESSION EXTRAORDINAIRE DU 18 JUIN 2021

- **III<sup>ème</sup> Assemblée Provinciale** : le Conseil Provincial a décidé que la III<sup>ème</sup> Assemblée ait lieu à Keshero comme premier choix et Kibeho en deuxième position. Elle tiendra ses assises du 06 au 12 février 2022.

- Le Conseil a nommé la Commission pour l'Assemblée Provinciale. Elle est composée de :

1. Père **François HARELIMANA** Président
2. Père Désire BAKANGANA
3. Père Aimable IRAKARAMA
4. Père Honoré BAHIRE
5. Frère Jean-Marie Vianney NGENDAHIMANA
6. Père Simon SAFARI
7. Père Eric HABIMANA

- **Le jubilé de 50 ans**. La Création de la sous-commission du Congrès chargée de préparer le contenu du Congrès Le Conseil Provincial par l'entremise du Père Jean Pierre NSABIMANA, Responsable de la commission *ad hoc* qui prépare le Jubilé de 50 ans de notre Province Sainte Famille a nommé six confrères :

1. Père François HARELIMANA

2. Frère Jean Marie Vianney NGENDAHIMANA
3. Père Honoré BAHIRE NTIBENDA
4. Père Simon SAFARI BURHUNGANE
5. Père Antoine BALIGORA
6. Père Jean de Dieu KAMBALE MATHE

## I. LES ACTES DU CONSEIL PROVINCIAL DANS SA RÉUNION ORDINAIRE DE 03 JUILLET 2021

### Présentation des Etudiants

- 6 postulants ont été admis à la Période d'Introduction : Année canonique 2021-2022  
Ils seront rejoints par 3 postulants congolais qui n'ont pas pu commencer leur période d'Introduction l'année passée.

- 1 novice de la deuxième année a été admis à la Première Consécration qui aura lieu le 08 septembre 2021. Il s'agit du Novice Honorius MANIRAKIZA HABIMANA.

- 4 novices de la deuxième année n'ont pas été admis à la Première Consécration. Ils ont été demandés d'arrêter leur formation. Il s'agit de Rodrigue MUNGUIKO NYAMUSHI, Osée IRADUKUNDA KANUMA, Gratien RUKARA NGIRUMPATSE, Edmond SEYANGA NSHIMIYIMANA.

- Le Conseil Provincial a admis au renouvellement de la consécration les séminaristes suivants :

- Fratri Héritier BABONAMPOZE, séminariste de la 2<sup>ème</sup> année de Philosophie à Buhimba
- Fratri Felix HARERIMANA BARAKA et Fratri Gratien KATEMBO KINGOMBE, séminaristes qui ont terminé la 3<sup>ème</sup> de Philosophie à Buhimba
- Fratri Emmanuel VUGANEZA, Fratri Boniface NDIKUBWIMANA, Fratri Elie HAKIZIMANA, Fratri Jean-François Régis ICYONYISABYE et Dieudonné SINZACHERA BUSIMBA Il séminaristes qui ont fini leur stage annuel.
- Fratri Constant KIRANGAMA SHUKURU, séminariste qui a fini son stage disciplinaire
- Fratri Casimir TUYISENGE, séminariste qui a fini la 1<sup>ère</sup> Année de Théologie à Nairobi. Il a déjà reçu le ministère de lectorat
- Fratri Patrick NSANZAMAHORO séminariste qui a fini la 2<sup>ème</sup> année de Théologie à Abobo

4 séminaristes ont été admis à la profession perpétuelle. Il s'agit de :

- Fratri Faustin Camarade IRAGENA,





- Fratri Jean Bosco NIZEYIMANA SEKAMBIZI,
- Fratri Hyacinthe NIYONZIMA NDYANABO,
- Fratri Vincent BIMENYIMANA NDUWAYO

Signalons que les rapports des séminaristes qui sont à Kabgayi, au Cameroun ainsi que ceux des novices qui sont à Butare seront traités dans la prochaine réunion du Conseil Provincial.

### **Le conseil a envoyé aux études les confrères suivants :**

- Père Eugène HAKIZIMANA à l'Université Grégorienne, pour étudier la formation religieuse.
- Fratri Boniface NDIKUBWIMANA, à Hekima College University pour étudier la Théologie
- Fratri Emmanuel VUGANEZA et Dieudonné SINZACHERA BUSIMBA ont été envoyés faire la formation théologique à l'Institut Catholique Missionnaire d'Abidjan en Cote d'Ivoire.

### **EVENEMENTS ET INFORMATION**

- 29 mai 2021** : Ordination sacerdotale du Diacre RUTAGANDA Abel et Diacre AYABAGABO Gaspard par son Eminence Antoine cardinal KAMBANDA, archevêque de Kigali.
- Du 07 au 11 juin 2021** a eu lieu simultanément la session de la formation permanente à Kabuga et Keshero.
- **Du 27 juin jusqu'au 22 août 2021** : Approfondissement à Kibeho.
- **29 juin 2021**: Ordination sacerdotale de nos trois diacres : Diacre Germain BOSENIKO, Diacre Patient KATEMBO et Diacre Patient POLEPOLE.
- **26 juillet 2021** : décès du Père Ignace Mugobe.
- **31 juillet 2021** : Enterrement du Père Ignace à Goma.
- **21 août 2021** : Profession perpétuelle à Kibeho.
- **22 août 2021** : Ordination diaconale à Kibeho.
- **06 au 12 février 2022** : Assemblée Provinciale se tiendra à Keshero.

